

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### **Arrêté du 9 octobre 2020 modifiant la répartition des postes offerts au titre de l'année 2020 au recrutement sans concours dans le grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'Etat au ministère de la transition écologique ouvert par arrêté du 7 juillet 2020**

NOR : TREK2026707A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 9 octobre 2020, la répartition des postes offerts, au titre de l'année 2020, au recrutement sans concours dans le grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'Etat au ministère de la transition écologique, ouvert par arrêté du 7 juillet 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture et fixant le nombre de postes offerts pour le recrutement sans concours dans le grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'Etat au ministère de la transition écologique, est modifiée ainsi qu'il suit :

Les dispositions :

« Ces places sont réparties dans la branche "routes et bases aériennes" de la manière suivante :

- « – Direction interdépartementale des routes Centre-Est : 2.
- « – Direction interdépartementale des routes Est : 2.
- « – Direction interdépartementale des routes Nord : 1.
- « – Direction interdépartementale des routes Atlantique : 1.
- « – Direction interdépartementale des routes Centre-Ouest : 1. »

sont remplacées par les dispositions :

« Le nombre de places offertes est fixé à 6 dans la branche "routes et bases aériennes", réparties de la manière suivante :

- « – Direction interdépartementale des routes Centre-Est : 3 ;
- « – Direction interdépartementale des routes Est : 2 ;
- « – Direction interdépartementale des routes Nord : 1. »

Le nombre de places offertes est fixé à 1 dans la branche « voies navigables, ports maritimes » au profit de la direction départementale des territoires d'Indre-et-Loire (37).